

MVNO : Ten et Debitel en difficulté

Le marché des MVNO connaît sa première mauvaise passe de taille. Il faut dire que les opérateurs mobiles virtuels français ont bien des difficultés à percer. Certes, leur poids a augmenté. Selon les derniers chiffres de l'Arcep, ils représentaient fin mars **3,42%** du marché, soit 1,7 million de clients. Cette part était de 2,79% à la fin décembre et 0,91% en mars 2006.

Mais cette progression n'a pas profité à tous. Seul Tele2 et son offre low-cost semble avoir gagné son pari. Pour les autres, les difficultés se sont accumulées.

C'est le cas de Debitel et de Ten. Debitel a été un des premiers à se lancer sur ce marché avec SFR. Mais l'affaire est loin d'être rentable et le MVNO est en vente depuis février. SFR est candidat au rachat, affirme l'opérateur.

Plus symptomatique est le cas de Ten. Lancé il y a un an par Jean-Louis Constanza, ex-patron de Tele2 France, ce MVNO a immédiatement joué la carte de la niche en se positionnant sur l'Internet mobile illimité. Malgré une offre séduisante : Ten a été le premier à proposer ce type d'offre, le MVNO ne semble pas avoir trouvé suffisamment d'abonnés (moins de 15.000, un chiffre non confirmé par l'opérateur). Il faut dire que les opérateurs classiques se lancent aussi sur ce terrain. Et l'argent récolté auprès d'AXA Private Equity (une dizaine de millions) a vite été brûlé.

Conséquence, Constanza doit se résoudre à chercher un partenaire industriel ou à vendre l'opérateur, selon *les Echos*. Orange (l'opérateur hôte de Ten) et Alice seraient sur les rangs. Ce dernier pourrait ainsi ajouter la brique mobile à son offre triple-play.

Contacté par *Silicon.fr*, il précise : « L'option d'une vente pure et simple n'est pas à l'ordre du jour. Nous cherchons les moyens de nous adosser à un partenaire industriel sans qu'il entre dans le capital de Ten. On cherche à définir un modèle. Il y a pas mal de scénarios possibles. On en saura plus très prochainement ».

La concentration des MVNO est donc à l'ordre du jour au moment même où les délais de portabilité du numéro passent à 10 jours. La réduction de ce délai était justement censée favoriser l'essor des MVNO. Même si Jean-Louis Constanza estime que cela est loin d'être suffisant : « les taux de tchurn (rotation des abonnés entre opérateurs) ne vont pas exploser du jour au lendemain. Il en faudra plus pour les MVNO prennent leur place sur le marché ».